

# Et si Aix s'offrait enfin son "grand parc du XXI<sup>e</sup> siècle" ?

Le CIQ Cézanne-Vallée de la Torse veut protéger et faire respirer le "poumon vert" de Roc Fleuri-Cortésine

C'est un véritable trésor, presque caché, que nombre de villes aimeraient compter à leur patrimoine naturel. À quelques centaines de mètres du centre historique, le domaine de Roc Fleuri-Cortésine est un véritable havre de nature que les riverains des quartiers Est aimeraient voir davantage mis en valeur. Dans le prolongement du parc de la Torse, une fois traversée l'avenue des Écoles militaires, ce secteur non urbanisé pourrait en effet être le "portail du Grand Site Sainte-Victoire" qu'il jouxte.

Dans le cadre de l'élaboration par la Ville du Plan local d'urbanisme (PLU), le CIQ Cézanne-La Torse, qui revendique plus de 1 200 adhérents a apporté sa contribution, pour l'ensemble des quartiers Est. Une commission spécialement créée pour l'occasion, épaulée par des urbanistes, a travaillé plusieurs mois sur le dossier Roc Fleuri-Cortésine, avant de le présenter la semaine dernière à ses adhérents.

"Des associations se sont battues depuis trente ans pour préserver cet espace naturel à l'Est de la ville, souligne Michel Kapferer, président du CIQ Cézanne-La Torse. Il nous appartient aujourd'hui d'achever cette aventure en inscrivant dans le PLU la protection de l'intégralité de ce joyau qui relie notre ville avec le Grand Site Sainte-Victoire. Et d'en faire l'un des plus beaux parcs de France". Rien de moins. L'histoire de ce poumon vert aixois remonte, il est vrai, à quelques années maintenant. L'équipe municipale de

Félix Ciccolini avait projeté de le sacrifier pour y implanter un boulevard reliant le quartier de Pont-de-Béraud au secteur du stade Carcassonne. Un projet contesté avec virulence qui lui avait coûté, selon certains, sa réélection. Au profit de son rival, farouchement "opposé à ce saccage", un certain... Alain Joissains.

Dans la foulée, la zone avait été protégée, bénéficiant d'une réserve au Plan d'occupation des sols (Pos) pour

**"Résister à la voracité des promoteurs immobiliers"**

l'éventuelle implantation d'un complexe thermal. Qui ne verra jamais le jour.

"Il faut aujourd'hui classer cette zone de plus de sept hectares en Espace naturel N, poursuit-on au CIQ. Et lui donner une vocation à l'échelle de la ville: un parc naturel, dans la continuité de celui de la Torse qui mettrait en valeur ses atouts. Il s'agit d'un maillon de la trame végétale et hydrologique - avec les rivières de la Torse et du Baret - qui lie la vallée de l'Arc aux contreforts du plateau de Bibémus. Un véritable corridor écologique, aussi précieux au niveau de la biodiversité que du patrimoine architectural et historique dont il est l'écrin."

Pour l'heure, le domaine de Roc Fleuri-Cortésine, qui relève du domaine privé, avec



deux propriétaires principaux, est traversé par une "coulée verte", aménagée par la Ville, qui permet de déambuler en pleine nature du parc de la Torse jusqu'à Pont de Béraud. Une belle balade, qui recèle de véritables trésors naturels

ou patrimoniaux en remontant sur les berges du Baret : source d'eau tiède, vestiges de calade, ancien canal, bastides... Et les riverains entendent bien profiter de l'élaboration du PLU pour protéger définitivement cette "respiration"

urbaine à l'heure où la pénurie de foncier endémique de la ville met la pression sur les rares zones non encore urbanisées. "Il serait dommage, voire criminel, d'abandonner ce poumon vert aux promoteurs, poursuit Michel Kapferer. Ce ne serait

rien d'autre qu'une dilapidation du patrimoine aixois". Pour le CIQ, la bataille dépasse largement le cadre du quartier : «La création d'un grand parc, qui pourrait être l'un des plus beaux de France, bénéficierait à l'ensemble des Aixois. Il permettrait de partir de la route de Nice pour rallier par les sentiers la croix de Sainte-Victoire sans croiser la moindre voiture. C'est exceptionnel!"

Pas question pour autant d'en faire un espace vert sur le modèle de celui de la Torse. L'ambition est de préserver le caractère naturel, voire sauvage, des lieux avec pourquoi pas "un centre éducatif dédié à l'agriculture et à l'environnement", une "ferme pédagogique" ou encore y insérer "des jardins familiaux".

Le projet, bien ficelé, a donc été mis au pot de l'élaboration du PLU. Résistera-t-il à la voracité des promoteurs ? Au projet de liaison routière entre Yves-Blanc et Pont-de-Béraud ? Les membres du CIQ veulent le croire, espérant rallier à leur cause l'adjointe au patrimoine, Marie-Pierre Sicard-Desnuelle et tous "ceux qui estiment qu'un tel parc, au cœur de la ville, est un atout pour Aix et pour la qualité de vie des Aixois". Espérant également que "l'appel à contribution et à réflexion" autour du Plan local d'urbanisme, qui engage la Ville pour les vingt prochaines années, "ne sera pas qu'une concertation de façade".

N.R.



Sur les berges du Baret, des sources tièdes et des vestiges ponctuent le cheminement qui débouche sur un vaste périmètre naturel, à deux pas du centre-ville. / PHOTOS SERGE MERCIER



**MIEUX GÉRER LE STATIONNEMENT**  
Si certains quartiers aixois souffrent d'un manque de places de stationnement, ce n'est pas le cas du secteur Cézanne-La Torse. Au contraire. "Le stationnement payant au parking Yves-Blanc est une réussite, estime Pierre Garnier, vice-président du CIQ. Le dispositif mis en place par Stéphane Paoli, l'adjoint en charge du stationnement, pour éviter les voitures-ventouses fonctionne. En revanche, le fonctionnement du parking Carcassonne mérite d'être sérieusement revu. Le tarif journalier -entre 8 et 9 euros- génère un stationnement anarchique dans les rues et à l'intérieur même des résidences avoisinantes".

Fort de ce constat, le CIQ a émis des propositions en la matière : "Ce parking doit être transformé en parc-relais comme celui de Brunet ou du Krypton, avec une tarification modérée - même un peu plus chère que celle pratiquée sur ces parkings de périphérie, au regard de sa position plus centrale. Un prix comprenant également le transport en minibus M1 et M3 qui desservent le centre-ville via le boulevard circulaire et ses nombreuses connexions". Pour les riverains, la création de places de stationnement en quantité, si proches du centre historique "est en totale contradiction avec la politique des déplacements menée par la Ville, qui tend en théorie à éloigner les voitures du cœur de ville". Mais "comme l'existence du parking ne sera sans doute pas remise en cause, essayons au moins de le rendre utile et fonctionnel..."

N.R.

## LA PROPOSITION

### Développer un "véritable centre de quartier" à Yves-Blanc

Si la création d'un grand parc est l'une de ses priorités, le CIQ Cézanne-Vallée de la Torse planche également sur l'évolution globale d'un quartier auquel il désire donner une âme. "Ce secteur comporte une rare mixité entre habitat individuel et collectif, détaille Michel Kapferer, le président. Nous ne sommes évidemment pas opposés à l'urbanisation, mais il nous importe de préserver l'équilibre harmonieux dont bénéficie aujourd'hui le quartier : il est possible de densifier certaines parcelles, en remplissant notamment les "dents creuses", mais nous voulons que ce développement nécessaire reste maîtrisé." Parmi les axes de réflexion du CIQ, la création d'un

"centre de quartier" à Yves-Blanc. "À proximité des quelques commerces de proximité et des parkings, le secteur bénéficie de liaisons aisées avec le centre-ville, poursuit-on au CIQ. Mais il serait judicieux d'utiliser une partie du parking d'Yves-Blanc pour implanter une place publique arborée, une zone de marché, des bâtiments pour y installer en rez-de-chaussée services et commerces de proximité".

Pour les riverains, la destruction récente et précipitée de deux des quatre courts de tennis "au profit de places de stationnement qui ne se justifient pas" ne participe pas à cette ambition. "C'est la première fois qu'une municipalité s'attaque

au 'sanctuaire' qui constitue pour Aix les installations sportives de l'ensemble Carcassonne. Il existe aujourd'hui plus de 500 places de parking dans le secteur (lire ci-contre) qui est devenu une aire de stockage pour véhicules totalement disproportionnée. Avec notamment 120 places vides en permanence au parking Carcassonne qui peuvent être utilisées par le tribunal pendant ses travaux. Nous demandons le gel de ces surfaces à des fins d'utilisation sportive. La création d'une zone 30 ainsi que d'une piste cyclable boulevard des Poilus, pour accéder à ce grand espace sportif utilisé par tous les Aixois, s'impose".

N.R.



Pour développer la vie de leur quartier, les riverains entendent favoriser la multiplication des commerces et services de proximité. / PHOTO SOPHIE SPITIERI